

## PROGRAMME DE FORMATION

### Conducteur d'engins TP

**Formation préparatoire au Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®)  
- R 372m -**

<b>INTITULE DE LA FORMATION</b>	Conducteur d'engins T.P. – CACES® R372m (catégories 1 à 10 proposées - à sélectionner)
<b>DATES DE LA FORMATION</b>	Nous consulter
<b>DUREE DE LA FORMATION</b>	1 à 2 semaines par catégorie d'engin en fonction des catégories sélectionnées. Temps de formation dégressif si plusieurs catégories.
<b>PUBLIC</b>	L'action de formation est ouverte à toute personne ayant pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'accéder à un niveau supérieur de qualification,</li> <li>• d'évoluer ou de changer de profession ou de secteur d'activité.</li> </ul>
<b>PREREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de prérequis scolaire exigé</li> <li>• Satisfaire au test d'évaluation diagnostique</li> </ul>
<b>OBJECTIFS DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apporter les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'engins de chantier en toute sécurité en conformité avec le décret 1084-98 du 2 Décembre 1998 et la Recommandation R372m établi par la CNAM.</li> <li>- Etre préparé à la passation des tests CACES®.</li> </ul>
<b>OBJECTIFS PEDAGOGIQUES</b>	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Repérer et prévenir les risques inhérents liés aux chantiers,</li> <li>- Conduire en sécurité des engins de chantier,</li> <li>- Réaliser des ouvrages divers (terrassement, nivellement...),</li> <li>- Effectuer la maintenance de 1<sup>er</sup> niveau de ces engins (graissages, niveaux...).</li> </ul>
<b>MODALITES D'ADMISSION</b>	<p>Préalablement au démarrage de la formation, un bilan de positionnement est réalisé et permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valider la motivation du candidat pour suivre la formation proposée,</li> <li>• Se rendre compte du niveau de connaissance qu'a le candidat de l'emploi qu'il exercera à l'issue de sa formation,</li> </ul>
<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT</b>	<p><u>Moyens pédagogiques mis en œuvre :</u></p> <p><u>Formation théorique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Séances de formation théorique en salle équipée d'un vidéoprojecteur</li> <li>- Support de cours multimédia et vidéo</li> <li>- Evaluations diagnostiques et sommatives à partir de QCM</li> <li>- Tests d'entraînement CACES®</li> <li>- Livret de formation remis à chaque stagiaire</li> </ul> <p><u>Formation pratique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices d'application sur le site d'évolution</li> </ul> <p><u>Moyens d'encadrement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formateurs confirmés en conduite d'engins de chantier titulaire des CACES® R372m.</li> <li>- Mécanicien d'engins de chantier.</li> </ul>

<b>LIEU DE LA FORMATION</b>	Site d'évolution Groupe GEFOR Le chemin de l'Ormois 77660 Changis sur Marne
<b>MODALITES DE SUIVI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuilles de présence quotidienne émargées par les stagiaires et les formateurs,</li> <li>• Attestations mensuelles d'assiduité.</li> </ul>
<b>CONTROLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES ACQUISES DURANT LA FORMATION</b>	Passation de tests blancs CACES® : Tests théorique et pratique.
<b>SANCTION DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CACES® R372m sous réserve des résultats obtenus aux tests.</li> <li>- Attestation de formation</li> </ul>

## **I CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT THEORIQUE**

*Contenu de la formation conforme au Référentiel CACES® R372m établi par la CNAMTS.*

### I LE CONDUCTEUR ET LA REGLEMENTATION

- 1 L'âge
- 2 Le permis de conduire
- 3 L'autorisation de conduite
- 4 Les CACES® « Engins de Chantiers »
- 5 Les catégories de CACES®
- 7 Les qualités d'un conducteur
- 8 Les responsabilités du conducteur
- 9 Les capacités physiologiques du conducteur

### II LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

- 1 Définition réglementaire
- 2 Les statistiques
- 3 Les causes fréquentes d'accidents

### III LES ACTEURS DE PREVENTION

- 1 L'employeur
- 2 L'ensemble du personnel
- 3 Le conducteur de travaux
- 4 Le chef de chantier
- 5 Le chef d'équipe
- 6 L'OPPBTP
- 7 Le représentant de la CRAM
- 8 Le médecin du travail
- 9 Le coordonnateur SPS
- 10 L'inspection du travail
- 11 Fabricant – Responsable de la mise sur le marché
- 12 Les organismes de contrôle technique et de prévention

### IV LES TYPOLOGIES D'ENGINS ET LEURS EQUIPEMENTS

- 1 Les domaines d'utilisation
- 2 La conformité du matériel
- 3 Circulation sur la voie publique

### V LA STABILITE DES ENGINS DE CHANTIER

- 1 Généralités
- 2 Notions d'équilibre
- 3 Le centre de gravité
- 4 L'évaluation des charges
- 5 Les problèmes de stabilité

### VI LES REGLES DE CONDUITE EN SECURITE

- 1 La prise de poste
- 2 Les vérifications journalières
- 3 Vérifications générales périodiques
- 4 Les règles de circulation
- 5 L'arrêt temporaire
- 6 L'arrêt en fin de poste
- 7 Panne de l'engin
- 8 Le chargement de l'engin

### VII LE LEVAGE DE CHARGES

- 1 L'équipement de l'engin
- 2 Quelques règles d'élingage
- 3 Quelques exemples d'élingage

### VIII LE TRANSPORT ET L'ELEVATION DE PERSONNEL

- 1 Le transport de personnel
- 2 Le levage de personnel

### IX LES RISQUES DIVERS

- 1 Le risque mécanique
- 2 Le risque lié aux pneumatiques
- 3 Le risque de brûlure
- 4 Le risque d'incendie et d'explosion
- 5 Le risque de chute d'un engin de chantier
- 6 Le risque chimique
- 7 Le risque électrique
- 8 Le risque hydraulique
- 9 Le risque en maintenance

### X LA SIGNALISATION

- 1 La signalisation de sécurité au travail
- 2 Les pictogrammes de manutention
- 3 Les symboles des produits chimiques
- 4 La signalisation routière

### XI LA SIGNALISATION TEMPORAIRE

- 1 La signalisation temporaire
- 2 Les différents panneaux
- 3 Les autres dispositifs
- 4 Les particularités de la signalisation temporaire urbaine
- 5 La signalisation des personnes
- 6 La distance entre les panneaux

## II CONTENU DE L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Contenu de la formation conforme au Référentiel CACES@ R372m établi par la CNAMTS.

FAMILLE D'EQUIPEMENT SELON LA CLASSIFICATION CNAMTS	R372 m
CATEGORIES D'ENGINS DE CHANTIER CONCERNES*	1 à 10

Le contenu de la formation ci-après s'applique par catégorie d'engins visé.

### I VERIFICATION DES ENGINS (CATEGORIES 1 à 10)

- 1 Contrôle visuel de l'état de l'engin (pneumatiques, flexibles, fissures, cassures)
- 2 Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité
- 3 Identification et interprétation de toutes les commandes et mise en œuvre des sécurités (point neutre, systèmes de verrouillage, des freins, propreté des vitres, rétroviseurs et ceinture de sécurité)
- 4 Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et d'équipements avant de partir en production par essai de freins (principal et de secours) et des équipements

### II CONDUITE-CIRCULATION-MANŒUVRES DES ENGINS (CATEGORIES 1 à 10)

- 1 Circulation en marche avant et arrière sur les différentes voies de circulation (route, chemin)
- 2 Circulation en conditions de travail
- 3 Utilisation correcte de l'avertisseur sonore
- 4 Regarder en arrière avant de reculer (en pente et virage)
- 5 Respect des règles et panneaux de circulation
- 6 Adaptation de sa conduite aux conditions de circulation (encombrement, virage...)
- 7 Souplesse et précision des manœuvres
- 8 Arrêt moteur et stationnement en sécurité (dévers, écartement, équipements, commandes en sécurité, clés de contact, fermeture de la cabine, coupe circuit)
- 9 \*Chargement d'un camion ou d'une remorque ou d'un moto-basculeur
- 10 \*Déchargement sur porte-engin  
\* (si option porte-engin)

### III MAINTENANCE DES ENGINS (CATEGORIES 1 à 10)

- 1 Réalisation des opérations d'entretien de 1<sup>er</sup> niveau : contrôles et appoints (chaîne cinématique)
- 2 Inspection visuelle avant et après l'arrêt moteur (tour de l'engin et les différents niveaux des réservoirs)
- 3 Rédaction des comptes-rendus

\* RAPPEL DES CATEGORIES D'ENGINS DE CHANTIER REGIES PAR LA RECOMMANDATION R372m – CNAMTS.

<b>CATEGORIE 1</b>	Tracteurs et petits engins de chantiers mobiles (tracteur agricole < à 50cv, mini pelle < à 6 T, mini-chargeuse et moto-basculeur < à 4,5 T, petits compacteur, machines à peindre les lignes sur la chaussée...).
<b>CATEGORIE 2</b>	Engins d'extraction ou de chargement à déplacement séquentiel (pelles, engins de fondations spéciales de forage, de travaux souterrains...).
<b>CATEGORIE 3</b>	Engins d'extraction à déplacement alternatif (bouteurs, tracteurs à chenilles, pipe à layer...).
<b>CATEGORIE 4</b>	Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuse, chargeuse pelleuse...).
<b>CATEGORIE 5</b>	Engins de finition à déplacement lent (finisseurs, machine à coffrage glissant, gravillonneur, répandeur de chaux, pulvimixer, fraiseuse...).
<b>CATEGORIE 6</b>	Engins de réglage à déplacement alternatif (niveleuses...).
<b>CATEGORIE 7</b>	Engins de compactage à déplacement alternatif (compacteurs...).
<b>CATEGORIE 8</b>	Engins de transport ou d'extraction transport (tombereaux, décapeuses, tracteurs agricoles > à 50 cv...).
<b>CATEGORIE 9</b>	Engins de manutention (chariots élévateurs de chantier ou tout terrain...).
<b>CATEGORIE 10</b>	Déplacement, chargement, déchargement, transfert, maintenance, Démonstration, essais (hors production).